

l'Hyères, mais elle reste conditionnée à la construction d'un pont qui permette de passer cette rue en sens unique.

À plus court terme, un chaudiou (dit aussi « chaussée à voie centrale banalisée ») permettrait de pacifier cette voie sur laquelle le trafic reste limité, mais avec des vitesses pratiquées trop importantes.

2. RD1006 entre le pont sur l'Hyères et le parc relais

Cette voie est en zone 30, mais le trafic très soutenu est dissuasif pour de nombreux cyclistes. Aucune solution d'amélioration n'émerge pour le moment.

3. RD1006 entre le parc relais et le giratoire des Pyramides

La zone 30 s'interrompt au niveau du parc relais, avec ensuite un aménagement très routier dans sa conception.

Des bandes cyclables permettraient de sécuriser les cyclistes jusqu'au giratoire des Pyramides.

4. Route de Lyon en direction des Échelles, avant le pont St-Charles

La section sous le pont St-Charles est déjà équipée d'une bande cyclable dans le sens montant. La section en question devra en cohérence également être équipée d'une bande cyclable dans le sens montant.

5. Route de Lyon en direction des Échelles, après le pont St-Charles

La section sous le pont St-Charles est déjà équipée d'une bande cyclable dans le sens montant, ainsi que la section après le pont sur l'Hyères.

La section en question devra en cohérence également être équipée d'une bande cyclable dans le sens montant. Sa réalisation pourra être concomitante de l'amélioration des accès à l'entreprise Sagip.

6. Montée de Vimines / RD47

Cette voie est l'unique accès routier au quartier du Maupas et

8. Voie de liaison en rive droite de l'Hyères

Dans le cadre de la ZAC du Coteau, une voirie en impasse desservira les immeubles de pied de coteau. Elle permettra de faire le lien avec le pont existant sur le ruisseau du Pontet, et avec la voie verte existante de l'autre côté, au niveau de l'EHPAD.

9. Axe majeur de la ZAC du Coteau

Cet axe part du pont sur l'Hyères, traverse le plateau et revient se connecter à la route de St Cassin. Il sera équipé d'une piste cyclable.

10. Lien ZAC du Coteau - Biollay

Le plan de composition de la ZAC du Coteau prévoit une passerelle sur le ruisseau du Pontet.

À court terme il est possible d'emprunter le pont existant quelques mètres en amont, via le chemin de Villeneuve.

11. Route de St Cassin (RD7)

Cet axe permet l'accès à la ZAC du Coteau depuis les Bas de Jacob, mais est également le début de la montée vers St-Cassin et **Montagnole**.

Une bande cyclable montante serait intéressante jusqu'à l'embranchement de la route des Championnats du Monde (RD6).

12. Rue de l'Épine

Cette rue est l'un des principaux accès au collège.

Une pacification de type chaudiou ou semi-chaudiou est à rechercher.